



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
DES MONTS FAUCILLES**

Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service

R.P.Q.S. Exercice 2012

Présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Afin de respecter la Réglementation en vigueur et en particulier le décret n° 2007-765 du 02/05/2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable le syndicat rédige tous les ans un RPQS avec l'ensemble des informations et indicateurs utiles.

Il a pour objet principal une réelle transparence dans la gestion du service, tant au plan technique que financier, qui permette d'apprécier la qualité du service et rechercher une meilleure maîtrise des coûts.

Il est présenté au Comité Syndical, avant d'être transmis à chaque Maire pour le présenter aux Conseils Municipaux avant la fin décembre.

Dans les quinze jours suivants la présentation au Conseil Municipal, le rapport est mis à disposition du public, en mairie.

Le public en est avisé par affichage pendant au moins un mois.

Un exemplaire est remis pour information à Monsieur le Préfet.

**Siège : 2, rue de la Mairie 88220 UZEMAIN
Tel : 03 29 30 71 80 – Fax : 03 29 30 74 97**

Site internet : <http://www.sie-monts-faucilles.com>

SOMMAIRE

I – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	
I.1 – Nature et prestations du service – population desservie	2
I.2 – Vente d'eau aux communes adhérentes	3
I.3 – Ouvrages de production, transfert, stockage et distribution	3
I.4 – Organisation administrative du service	4
I.5 – Nature et bilan des ressources	5
I.6 – Volumes vendus et nombre d'abonnés par groupe de communes	5
I.7 – Conventions de vente d'eau	5
I.8 – Récapitulatif des chiffres clés	6
I.9 – Linéaire de réseau	6
I.10 – Faits marquants de l'exercice	7-8-9
II – TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE	
II.1 – Fixation des tarifs en vigueur	10
II.2 – Prix du service d'eau potable	10
II.3 – Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique	11
II.4 – Evolution du tarif de l'eau potable	11-12
II.5 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	13
II.6 – Recettes d'exploitation de la collectivité	14-15
III – INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE D'EAU POTABLE	
III.1 – Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées	16
III.2 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	17
III.3 – Rendement du réseau de distribution	18-19
Indice linéaire des volumes comptés	
Indice linéaire des pertes en réseau	
Taux moyen de renouvellement des réseaux	
III.4 – Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	19
IV – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	
IV.1 – Montants financiers des travaux engagés lors du dernier exercice	20
IV.2 – Branchements en plomb	20
IV.3 – Etat de la dette	
IV.4 – Montant des amortissements réalisés	20
IV.5 – Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et ses performances environnementales	20
IV.6 – Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours des derniers exercices	20-21
V. – ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	
V.1 - Montant des abandons de créance ou de versements à des fonds de solidarité (en application de l'article L115 -3 du code de l'Action Sociale de la Famille).	21
V.2 – Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisées conduites (en application de l'article L1115-1-1 du C.G.C.T)	21

I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

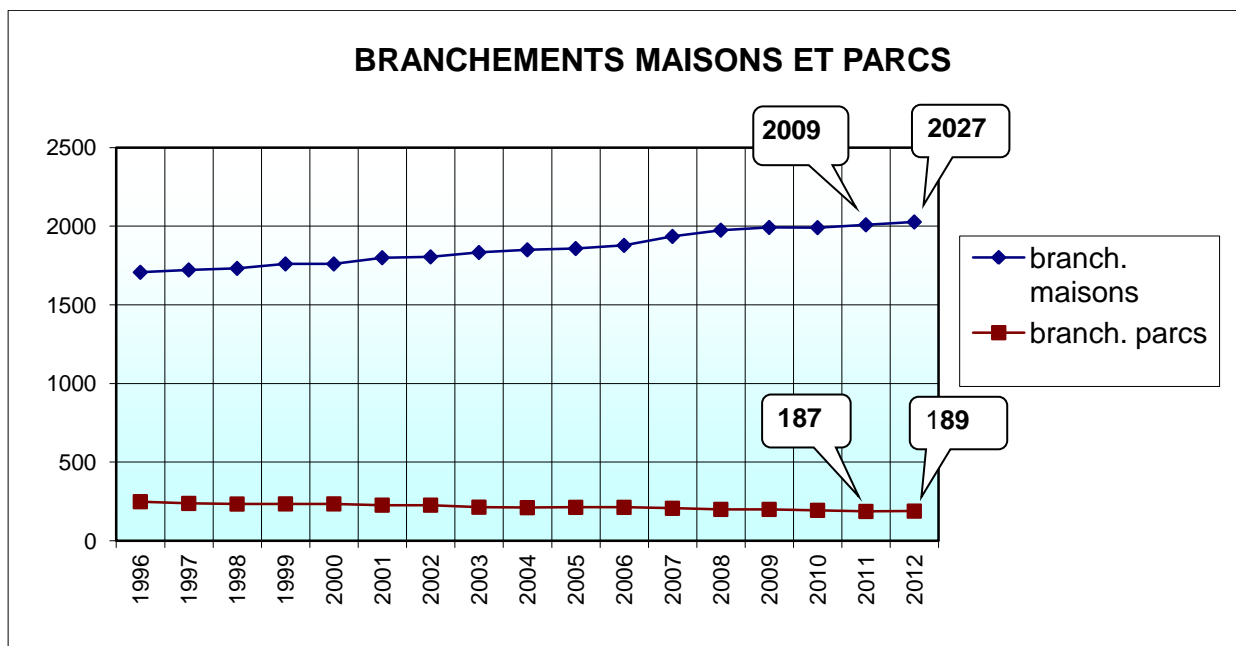
I.1 – Nature et prestations du service - population desservie

Le syndicat assure la production, la protection des points d'eau potable, le traitement, le transport, le stockage et la distribution publique d'eau potable. Il assure pour le compte des communes la création et l'entretien des réseaux de défense incendie.

14 communes adhèrent au syndicat : Uzemain – Charmois l'Orgueilleux – Escles – Lerrain – Pierrefitte – Jésonville – Bonvillet - Les Vallois – Sans Vallois – Senonges – Pont les Bonfays – Dommartin les Vallois – Dombasle devant Darney – Renauvoid.



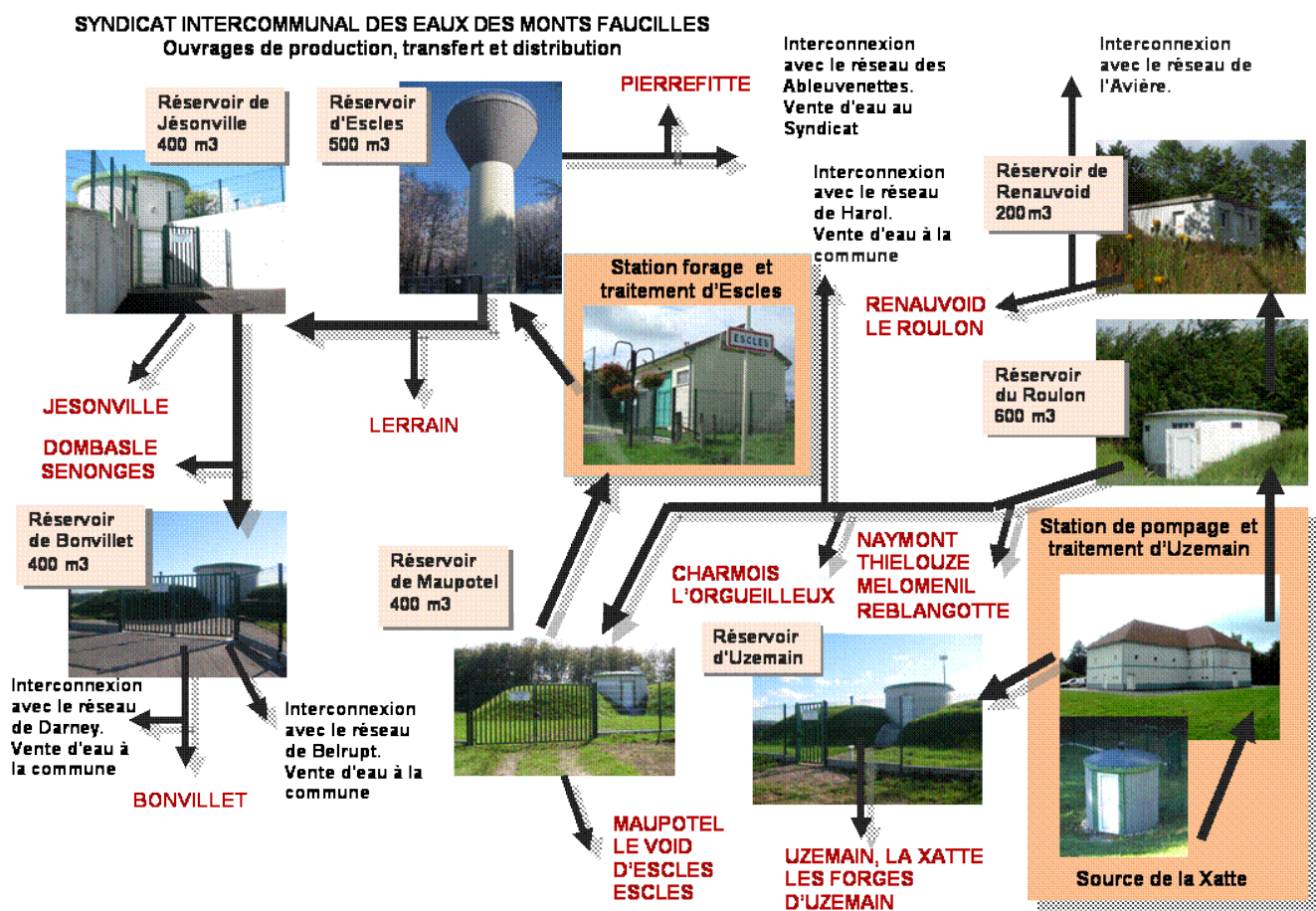
Population : **4034** habitants au recensement de 2010 ; **2027** branchements domestiques et **189** branchements de parcs soit un total de **2216** branchements.



I.2 - Vente d'eau aux communes non adhérentes

- En cas de besoin la Commune de Harol et le Syndicat des Eaux des Ableuvenettes dont le réseau est relié à notre Syndicat peuvent être alimentés.
- Le syndicat des eaux de l'Avière (secteur de Renauvoid) est relié à notre syndicat, il peut lui aussi être alimenté par le réservoir de Renauvoid.
- Le réservoir de Renauvoid est le plus haut point d'alimentation du Syndicat.
- La commune de Belrupt est depuis novembre 2006 alimentée par le réservoir de Bonvillet (soit environ 11 000 m³ par an).
- La commune de Darney est raccordée au réseau à Bonvillet depuis décembre 2007 (fourniture maxi prévue de 100 m³/jour). La commune de Darney n'utilise ce service que ponctuellement.

I.3 - Ouvrages de production, transfert, stockage et distribution



Le réseau d'eau est alimenté par la **source de la Xatte** à Uzemain, un complément est assuré par le **forage d'Escles**.

Le débit de la source de la Xatte à Uzemain, atteint : **180 m³/heure**

Le prélèvement maximum horaire est de 33 m³.

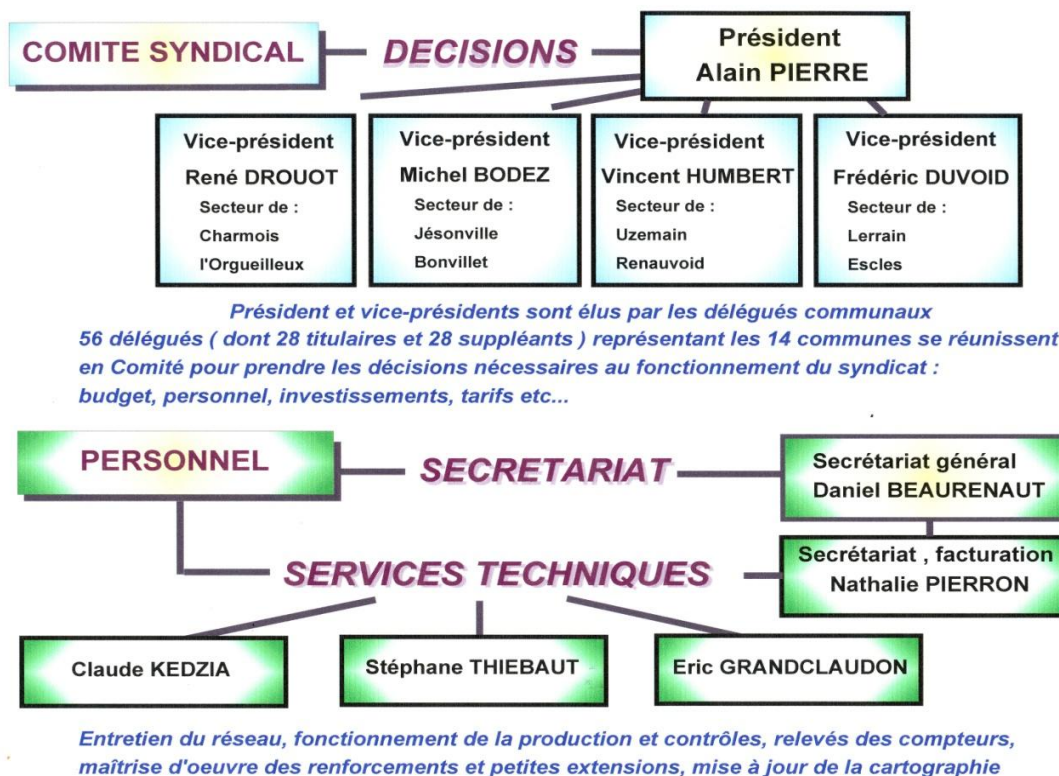
Il s'agit d'une eau douce qui est ensuite neutralisée à la station de pompage d'Uzemain afin de la rendre moins agressive.

Deux bacs de neutralisation permettent de traiter 1120 m³ /jour.

Le forage d'Escles assure un complément pour la partie ouest du réseau avec un prélèvement possible de **60 m³/heure**.

Avec une pompe enfouie à 80 m de profondeur, et ses filtres de neutralisation, la station Marcel DEBLAYE à Escles assure l'approvisionnement complémentaire de la partie ouest du réseau depuis la commune d'Escles avec une production journalière de 300 à 400 m³.

I.4 - Organisation administrative du service



Le service est géré en régie pour la totalité des prestations sauf pour les travaux importants de réparations, constructions, extensions de réseaux etc...

Chaque commune est représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Liste des délégués :

Caractères gras : membres titulaires

UZEMAIN

Alain PIERRE (Maire, Président)

Vincent HUMBERT (Vice- président)

Marcel BRICE

Claude BOULANGEOT

CHARMOIS-L'ORGUEILLEUX

René DROUOT (Maire, Vice- président)

Jean-Philippe LAN

Louis BARTHOLY

Jean BARTHELEMY

ESCLES

Jean Marie RIAT (Maire, membre du bureau)

Michel VILLIERE

Eliane BESNARD

Sandrine TARI

LERRAIN

Frédéric DUVOID (Vice- président)

Pierre CREPIN

François GORNET (Maire)

Frédéric BALAUD

PIERREFITTE

Pascal NOEL (Membre du bureau)

Christophe HATTON

Jean Claude LAROSE

Laurent HAYOTTE

JESONVILLE

Daniel ERARD (Membre du bureau)

Bernard DIDELOT

Patrick CHEVASSUS

Damien CLEVY

BONVILLET

Michel BODEZ (Vice-président)

Marcel BARBIER

Alain DIDIER

Daniel ANGELOT

PONT LES BONFAYS

Michel ROUSSEL (Membre du bureau)

François THIERY

Denis PETITDEMANGE

David BOISSET

LES VALLOIS

François GOBIN (Membre du bureau)

Fabrice PINCHON

Jérôme COLLIN

Lionel GROSJEAN

SANS VALLOIS

Philippe CLAUDE (Membre du bureau)

Emmanuel MOREL

Agnès CHRISTOPHE

Alexandre MARTIN

DOMMARTIN LES VALLOIS

Yolande PETIT (Membre du bureau)

Pascal LELARGE (Maire)

Patricia PERROT

Pascal LEJEUNE

DOMBASLE DEVANT DARNEY

Olivier POIROT (Membre du bureau)

René DUFAYS

Odette MOUGIN

Robert CLEMENT

SENONGES

Michel GAUDE (Maire, membre du bureau)

Albert CLEVY

Bernard ANDRE

Christian CLEMENT

RENAUVOID

Guy STOUVENEL (Membre du bureau)

Alix BLAUDEZ

Dominique BLAUDEZ

I.5 - Nature et bilan des ressources

POMPAGE en m³

Année	Source d'Uzemain	Forage d'Escles	Total
2006	260 625	126 980	387 605
2007	291 213	127 559	418 772
2008	254 151	124 437	378 588
2009	238 517	126 257	364 774
2010	248 924	144 770	393 694
2011	262 691	128 135	390 826
2012	230334	156051	386385

Note : Les volumes pompés et traités sont identiques.

I.6 - Volumes vendus et nombre d'abonnés par groupes de communes

2012	Branchement Maison	Branchement Parcs	Volumes distribués
Escles / Void d'Escles	240	33	39 373
Bonvillet / Jésonville	250	22	33 902
Charmois l'Orgueilleux	270	41	45 424
Renauvoid	54	2	4 444
Pierrefitte / Sans-Vallois / Senonges	211	7	40 397
Uzemain	572	53	68 156
Dombasle devant Darney / Dommartin / Les Vallois / Pont les Bonfays	184	19	36 416
Lerrain	246	12	30 015
Volume exporté			21393
TOTAL	2027	189	319520 M³

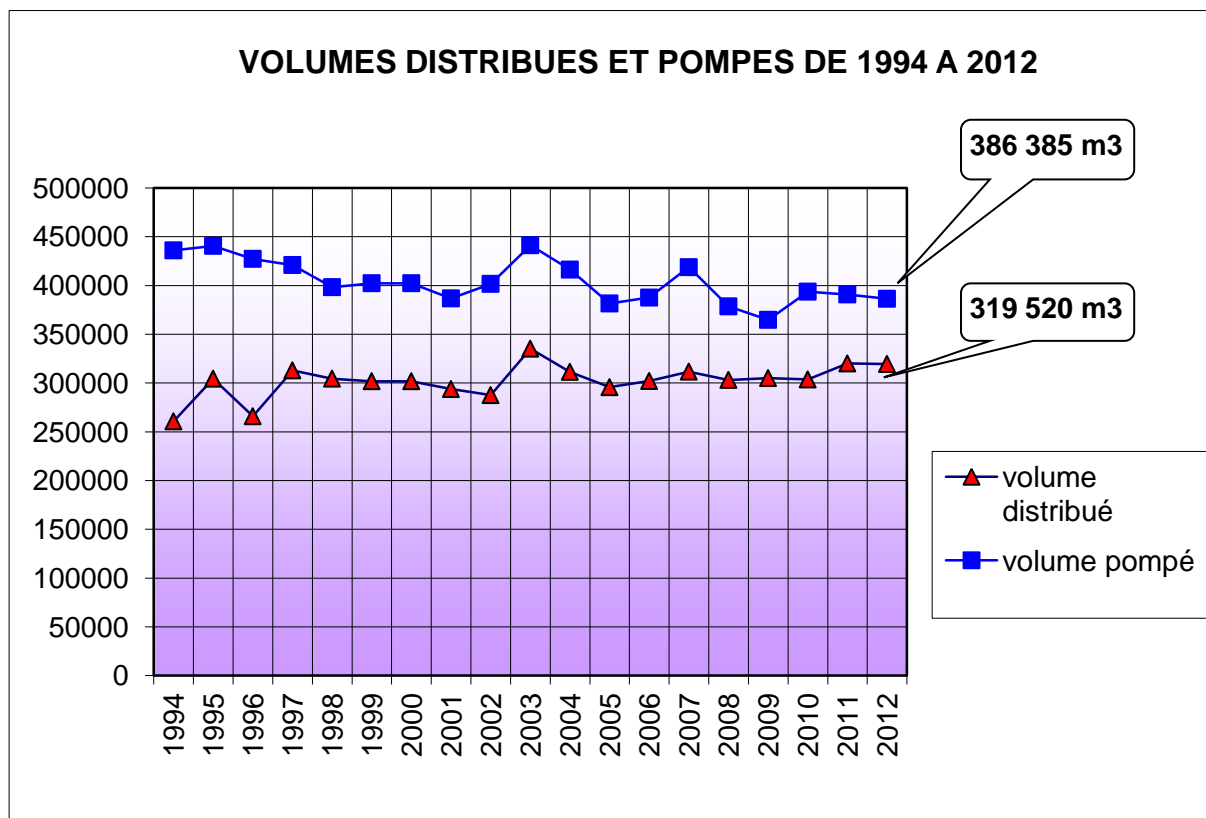
I.7 - Conventions de vente d'eau

Lien contractuel	Usage	Volumes distribués 2012	Débit de pointe maxi	Date d'effet	Durée
SI de l'Avière	Secours	15 m³	12 m ³ /heure	Renouvelé 01/01/10	Illimitée
Commune de Harol	Secours et permanent	167 m³	60 m ³ /jour	Renouvelé 14/04/2012	Illimitée
SI des Ableuvenettes	Secours	4172 m³	30 m ³ /heure	01/01/90	Illimitée
Commune de Belrupt	Permanent	13776 m³	6 m ³ /heure	01/01/07	Illimitée
Commune de Darney	Secours	3263 m³	100 m ³ /jour	01/01/08	Illimitée

I.8 - Récapitulatif des chiffres clés

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation
Nombre d'habitants	4056	4056	4034	4034	4034	0
Nombre de branchements domestiques	1975	1992	1991	2009	2027	+0,9%
Nombre de branchements de parcs	200	200	194	187	189	+1%
Volumes distribués en m3	303 183	305 054	303 634	320 053	319520	-0,166%
Volumes pompés en m3	378 588	364 774	393 694	390 826	386385	-1,13%
Rendement du réseau	80%	83,62%	77%	81.9 %	82,7%	+0,85%

La période retenue pour le calcul des volumes est l'année civile.



Note : **En 2010**, une baisse du rendement est due aux volumes d'eau utilisés lors des travaux de réfection des réservoirs.

I.9 – Linéaire du réseau

Le linéaire du réseau de desserte est de **190 kms**.

I.10 - Faits marquants de l'exercice

REPARATIONS DE FUITES :

27 fuites ont été réparées, dont 13 sur de grosses canalisations et 14 sur des branchements.

Uzemain :6 ; Charmois l'Orgueilleux :4 ; Escles :2 ; Lerrain :3 ; Bonvillet :4 ; Sans Vallois :2 ; Jésonville :2 ; Dombasle devant Darney :2 ; Pont les Bonfays :1 ; Dommartin les vallois :1 .

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU :

Regard de ventouse remis à neuf : **1**

Changements de compteurs gelés : **10**

Changements de compteurs aux abonnés : **150**

Changements de compteurs station Uzemain : **2** (réseau Roulon et Uzemain)

Pose de compteurs avec dispositif de "radio relève" : **40**

Echange robinets avant compteur : **26**

Recherche et remise à niveau de **30 bouches à clés**.

Echange de **12** vanettes de branchement.

Echange de vannes de sectionnement : **2** Ø 100 à la forge d'Uzemain.

Echange de poteau d'incendie : **1** à Uzemain ; **1** à Charmois ; **1** à Les Vallois ; **1** à Escles.

Entretien des poteaux d'incendie et peinture en régie avec le concours des communes à : Uzemain ; Charmois l'Orgueilleux, Dombasle Devant Darney et Bonvillet. Une nouvelle programmation est à étudier avec les autre communes.

Remise en état de deux pompes et achat d'une troisième pour remettre en service le surpresseur du réservoir de Renauvoid.

REPLACEMENT DE CONDUITES :

Remplacement de **340** mètres de conduite fonte de **Ø 125** par un **PVC Ø 140** rue du centre à Uzemain conjointement avec des travaux d'enfouissement d'une ligne haute tension EDF en finançant une surlargeur de la fouille ; raccordements et pose de la canalisation par les fontainiers.

Remplacement d'une conduite fonte **Ø 60** sur **130 ml** par un **PVC Ø 63** avec reprise de **6** branchements à Méloménil sur la commune d'Uzemain par les fontainiers.

CAMPAGNE DE RECHERCHE DE FUITES :

Réalisation d'une campagne de recherche de fuites sur le réseau principal alimentant les communes du 25 septembre au 30 octobre 2012.

Cela a nécessité la localisation des canalisations sur une trentaine de kilomètres ainsi que le repérage des vannes de sectionnement et de branchement pour pouvoir mettre en œuvre la technologie de la corrélation.

Cette recherche a permis de localiser et réparer (en 2013) **4** fuites sur feeder et **4** fuites sur des poteaux d'incendie sur le réseau, une seconde campagne sera entreprise en 2014.

La réparation de ces fuites devrait permettre **d'économiser 20 000m³** par an.

PROBLEMES TECHNIQUES RENCONTRÉS :

Problème d'alimentation en eau du réservoir de Jésonville suite à l'incendie d'un hangar agricole, recherche d'une solution sur un plan d'eau avec la municipalité.
Usure prématurée de la boulonnerie et des brides de raccordement dans les bâches d'eau traitées.

Implantation d'un hangar agricole sur la conduite d'alimentation du réservoir de Bonvillet.

Suite à des mesures de conductibilité sensiblement inférieures à la norme, la mise en place d'un apport complémentaire manuel de neutralite par sac de 25kgs est décidé. Une hauteur constante de produit dans les filtres sera conservée.

Le temps de contact nécessaire au bon équilibre calcocarbonique de l'eau traitée étant ainsi allongé.

TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT REGULIERS

STATIONS D'UZEMAIN ET D'ESCLES :

Lavage des 2 filtres toutes les 2 semaines et des 2 bâches d'eau brute et 2 bâches d'eau traitée tous les 6 mois

Station d'Uzemain : chargement de neutralite tous les 2 mois (6 palettes de 40 sacs de 25 kg)

Station d'Escles : chargement de neutralite tous les 3 mois (4 palettes de 40 sacs de 25 kg)

CHATEAUX D'EAU :

Vidange, nettoyage et désinfection de tous les réservoirs, 2 cuves : Uzemain, Le Roulon, Renauid, Maupotel, Jésonville, Bonvillet et 1 cuve à Escles

RESEAU :

Purges régulières du Feeder et des antennes des canalisations dans les communes.

Vérification des ventouses et entretien des stabilisateurs de pression.



Changements des conduites rue du Centre à Uzemain et à Médoménil

ETUDES ET SUIVIS DE CHANTIERS :

L'étude et la maîtrise d'œuvre pour le remplacement urgent d'une conduite de Ø 125 fonte générant de nombreuses fuites sur une longueur de 340 ml rue du centre à Uzemain suite à la programmation de travaux d'enfouissement de réseau EDF sur l'emprise de ce tronçon ont été effectuées par les fontainiers.

Essais concluant d'alimentation d'une maison aux Forges d'Uzemain sur la commune de Xertigny permettant la réalisation d'un branchement sur le réseau syndical.

Etude et maîtrise d'œuvre suite à de nombreuses fuites pour le remplacement d'une conduite fonte Ø 60 sur 130 ml par un PVC Ø 63 avec reprise de 6 branchements à Méloménil sur la commune d'Uzemain.

Etude et maîtrise d'œuvre pour une extension de 170 ml de PVC Ø 63 à les Vallois pour un lotissement de 5 parcelles.

ACHAT DE MATERIEL :

Une tondeuse autoportée de marque DIXON.

Une motopompe de relevage 17m³/h pour les réparations de fuites.

Une tondeuse tractée avec bac de ramassage.

Un chargeur de batterie.

Deux antennes de toit pour la relève radio.

TRAVAUX NEUFS :

Branchements neufs : **18.**

Déplacement de compteurs avec mise aux normes dans regard Isotherme : 3.



Changement des branchements avant le remplacement de la conduite.



Visite des élèves de l'école de Darney à la station de traitement d'Uzemain

II - TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

II.1 - Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs 2012 le 13 décembre 2011.

Le service est assujéti à la TVA.

Le prix du service comprend : une part fixe (prime fixe annuelle) et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Les abonnements sont payables d'avance et annuellement, les volumes sont relevés annuellement.

Les abonnés ont la possibilité de demander un prélèvement mensuel réparti sur 10 mois avec régularisation en octobre.

Redevance pour pollution d'eau domestique :

Cette redevance est perçue dans toutes les communes quelle que soient leur population. Elle remplace l'ancienne « contre-valeur » de la redevance de pollution domestique qui, jusqu'au 31 décembre 2007, n'était perçue que dans les communes comprenant au moins 400 habitants agglomérés permanents et saisonniers pondérés.

II.2 - Prix du service d'eau potable

PRIX DE L'EAU	Tarif 2008	Tarif 2009	Tarif 2010	Tarif 2011	Tarif 2012
de 1 à 500 m ³	0,99€	1,02€	1,02€	1,04€	1,06€
de 501 à 1000 m ³	0,87€	0,89€	0,89€	0,90€	0,93€
de 1001 à 1500 m ³	0,81€	0,83€	0,83€	0,84€	0,86€
plus de 1500 m ³	0,71€	0,73€	0,73€	0,74€	0,76€
PRIX DES SERVICES					
compteur gelé	111€	114€	114€	120€	123€
branchement neuf complet	637€	655€	655€	688€	705€
branchement neuf sans regard	400€	410€	410€	430€	441€
support de compteur	23€	24€	24€	25€	25€
pose de tuyaux quel que soit le diamètre	1,83€	1,88€	1,88€	1,91€	1,96€
prime fixe maison	37€	38€	38€	39€	40€
prime fixe parc	18,50€	19€	19€	19,50€	20€
travaux de fontainerie : prise en charge	24,80€	25€	25€	26€	26€
tarif horaire	24,80€	25€	25€	26€	26€
fermeture définitive d'un branchement :					
branchement maison	37€	38€	38€	39€	40€
branchement parc	18,50€	19€	19€	19,50€	20€
pièces fontainerie coefficient	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20

II.3 – redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

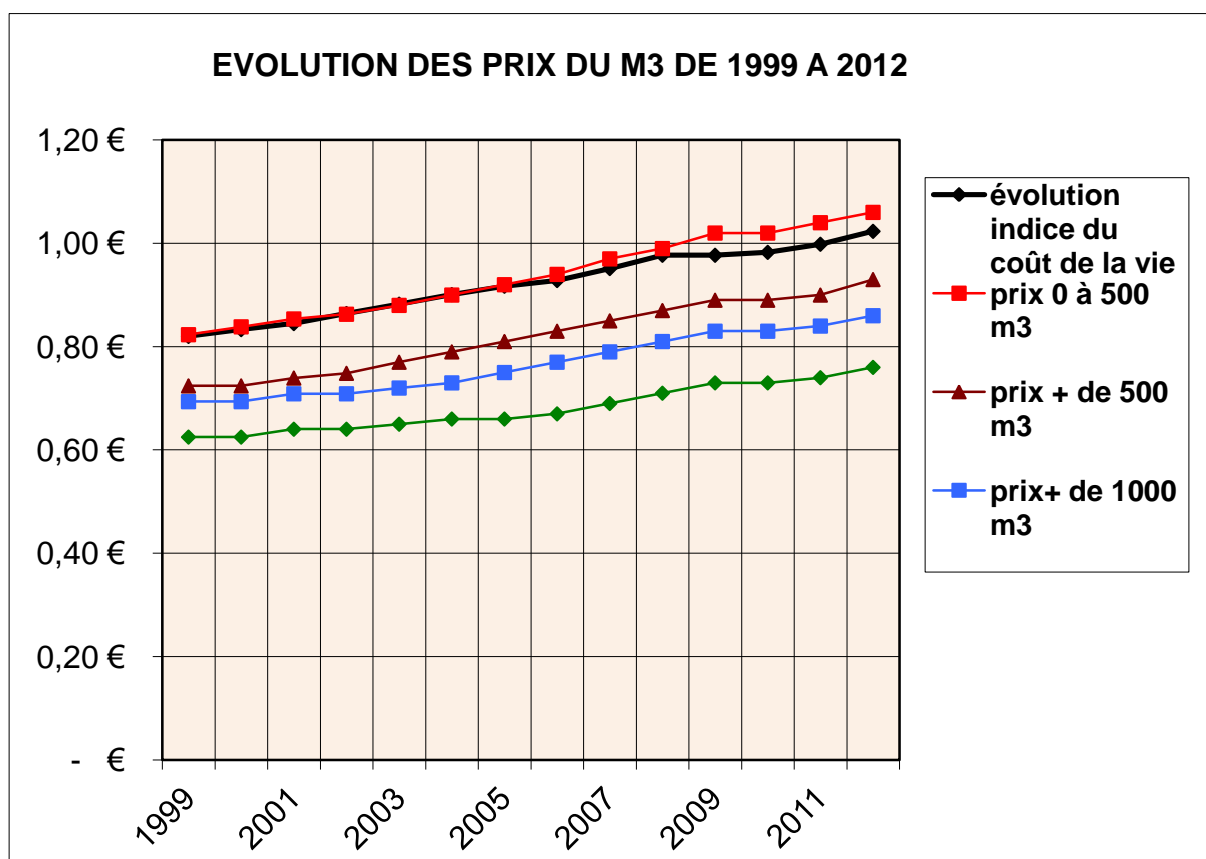
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse :

Bonvillet	0,280	Senonges	0,280
Charmois l'Orgueilleux	0,280	Uzemain	0,280
Dombasle-devant-Darney	0,280		

Agence de l'eau Rhin-Meuse :

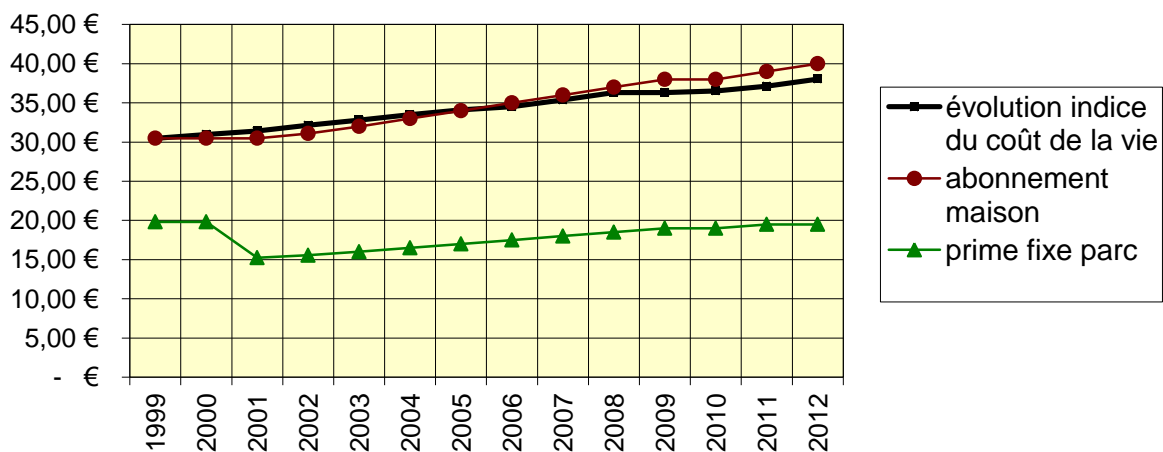
Dommartin les Vallois	0,290	Pont les Bonfays	0,290
Escles	0,290	Renauvoid	0,356
Jésonville	0,290	Sans Vallois	0,290
Lerrain	0,290	Les Vallois	0,290
Pierrefitte	0,290		

II.4 - Evolution du tarif de l'eau potable



En 2012, les tarifs ont subi une hausse de 2,5 % correspondant à l'indice des prix à la consommation pour l'année 2011.

EVOLUTION DU PRIX DES ABONNEMENTS DE 1999 A 2012



Réunion du Comité Syndical, 14 communes représentées (2 titulaires et 2 suppléants par commune)



Station d'Uzemain : pompage de l'eau



Stockage des pièces détachées

II.5 – Prix TTC du service au m³ pour 120m³

FACTURE POUR 120 m3 CONSOMMÉS EN 2011

	Quantité	Prix au M3	Total		
Consommation facturée tranche 1	120	1,04 €	124,80 €		TVA à 5,5%
Prime fixe maison (2012)	1	39,00 €	39,00 €		TVA à 5,5%
DISTRIBUTION DE L'EAU			163,80 €		
Redevance Pollution Domestique (Taux moyen)	120	0,25 €	30,00 €		TVA à 5,5%
ORGANISMES PUBLICS			30,00 €		
TVA	Base 193.80 €	5,5 %	10.65 €		
NET A PAYER			204.45 €		

FACTURE POUR 120 m3 CONSOMMÉS EN 2012

	Quantité	Prix au M3	Total	Var.	
Consommation facturée tranche 1	120	1,06 €	127.20 €	+2,5%	TVA à 5,5%
Prime fixe maison (2013)	1	40,00 €	40,00 €	+2,5%	TVA à 5,5%
DISTRIBUTION DE L'EAU			167,20 €		
Redevance Pollution Domestique (Taux moyen)	120	0,29 €	34,80 €	+16%	TVA à 5,5%
ORGANISMES PUBLICS			34,80 €		
TVA	Base 202,00 €	5,5 %	11.11 €		
NET A PAYER			213.11 €	+4,2%	

Les tarifs du syndicat ont été ajustés sur l'indice des prix à la consommation avec une hausse de 2,5% dans le même temps, les tarifs de la redevance pour pollution domestique ont été augmentés de 16%.
Le prix net à payer subit donc une hausse de 4,2%

Station de pompage et traitement d'Uzemain

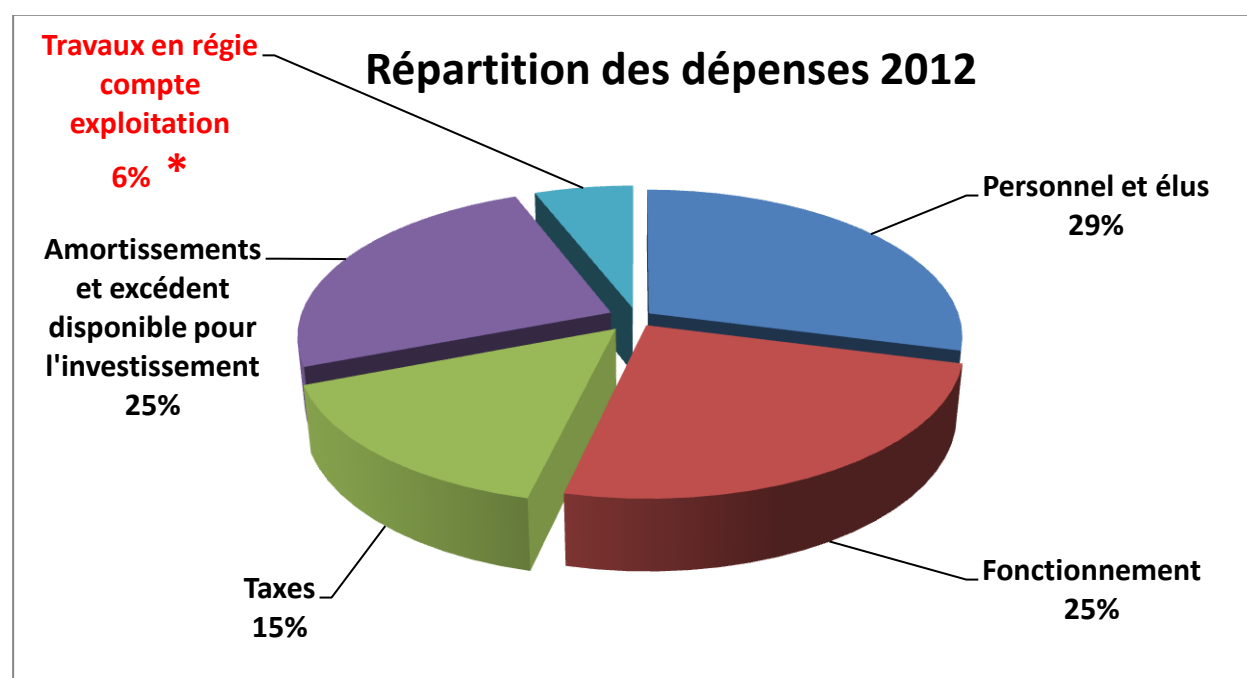


II.6 - Recettes d'exploitation de la collectivité

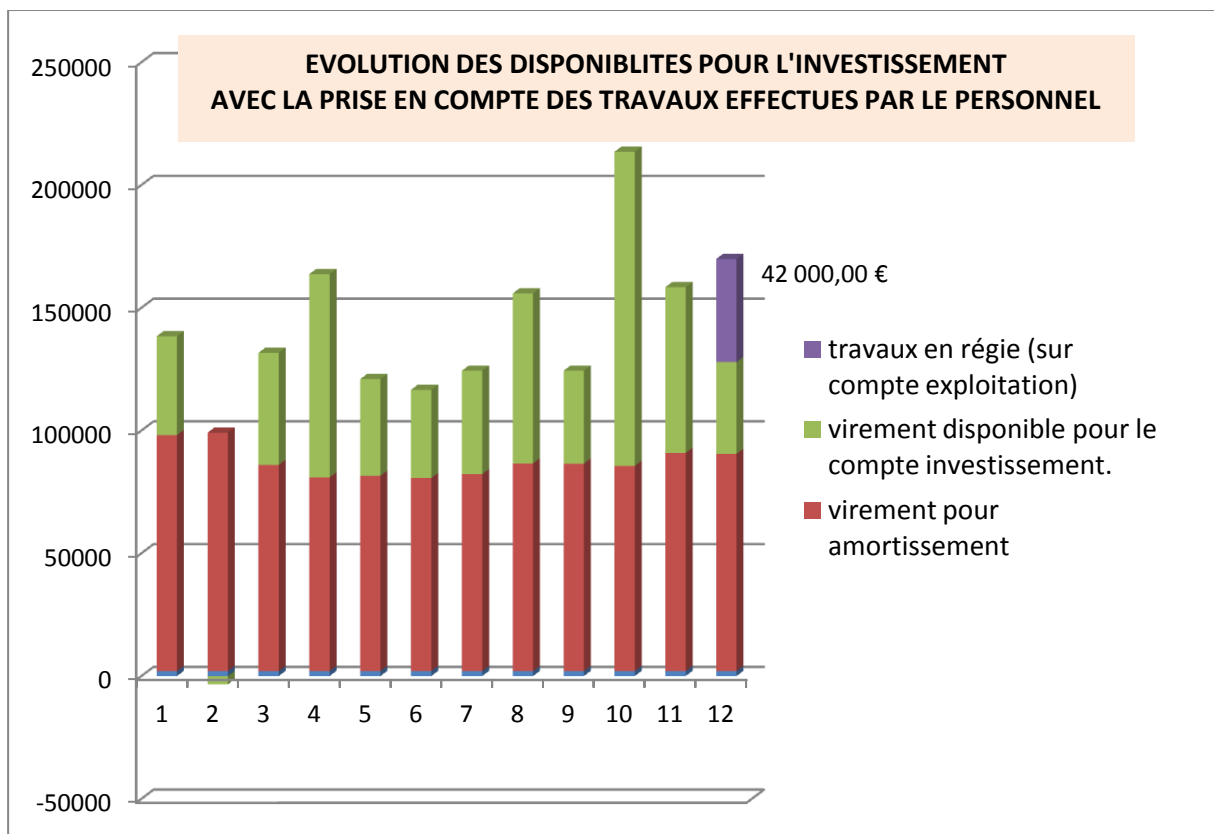
EXPLOITATION	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012
DEPENSES	390 904,15	392 636,99	359 762	410 909	468 415
RECETTES liées à la facturation du service	460 146,93	430 464,91	487 708	478 395	505 813
- Dont vente d'eau domestique		198 200,52	203 523	214 928	219 292
- Dont vente d'eau non domestique		101 613,49	104 915	113 826	116 095
- Dont régularisation des ventes d'eau					
AUTRES RECETTES					
- Recettes de volumes exportés		12 384	12 748	13 077	17 114
- Régularisation de volumes exportés					
- Contribution d'autres services					
EXCEDENT ANTERIEUR	216 980,21	286 222,99	154 306	31 253	98 740
EXCEDENT DE CLOTURE	286 222,99	324 050,91	282 252	98 740	136 138
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	215 029,14	490 820,24	805 842	497 088	159 251
TOTAL DES RECETTES	160 649,08	321 076,24	554 843	712 453	193 829
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	39 813,25				
EXCEDENT DE CLOTURE ou DEFICIT	54 380,06	169 744,00	250 999	215 365	34 578
EXCEDENT GLOBAL	231 842,93	154 306,91	31 253	314 105	170 716

Commentaires :

Pour 1€ de recettes d'exploitation la part :	En 2008	En 2009	En 2010	En 2011	En 2012
Des salaires (dont indemnités des élus)	0,29	0,31	0,30	0,31	0,29
De l'entretien et du fonctionnement	0,32	0,28	0,27	0,27	0,25
Des intérêts des emprunts	0	0	0	0	0
Des taxes et divers	0,07	0,12	0,11	0,07	0,15
Des amortissements, excédents disponibles à l'investissement et travaux en régie	0,32	0,29	0,32	0,35	0,31



* : Les travaux effectués par le personnel sont pris en compte et participent à l'effort d'investissement pour la rénovation du réseau.



Changement des conduites effectué par le personnel à Uzemain centre à l'occasion de l'enfouissement d'un réseau EDF.



Campagne de recherche de fuites



Une équipe au service des abonnés

III - INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE D'EAU POTABLE

III.1 - Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées

Indicateurs fournis par l'Agence Régionale de la Santé.

RESULTAT DES ANALYSES FAITES AU RESEAU DE LA SOURCE DE LA XATTE

(Dont 2 analyses faites sur le réseau de Renauvoid)

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	13	0	100%	
Conformité physico-chimique	13	0	100%	

Agressivité : eau agressive pour un résultat sur deux (moyenne annuelle des deltas pH 0,13). Eau agressive quand le delta est supérieur à 0,3

Dureté (TH): 10,4°F – eau douce

Nitrates : moyenne 7,77 mg/l – limite de qualité : 50mg/l

Arsenic : 3 µg/l (résultat 2009) – limite de qualité : 10 µg /l

Sommes de pesticides : 0,001µg/l (résultat 2009) – limite de qualité : 0,1 µg /l

Conclusion : L'eau s'est révélée être de bonne qualité bactériologique en 2012. Il s'agit d'une eau à l'équilibre calcocarbonique après traitement de neutralisation et douce. Elle est de bonne qualité physico-chimique, en moyenne annuelle, pour l'ensemble des autres paramètres contrôlés.

RESULTAT DES ANALYSES FAITES AU RESEAU DU FORAGE D'ESCLES

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	14	0	100%	
Conformité physico-chimique	14	0	100%	

Agressivité : eau agressive pour deux résultats sur trois (moyenne annuelle des deltas pH 0,4). Eau agressive quand le delta est supérieur à 0,3

Dureté (TH): 15,03°F

Nitrates : moyenne 5,63 mg/l – limite de qualité : 50mg/l

Arsenic : 5 µg/l (résultat 2009) – limite de qualité : 10 µg /l

Sommes de pesticides : 0,001µg/l (résultat 2009) – limite de qualité : 0,1 µg /l

Conclusion : L'eau s'est révélée être de bonne qualité bactériologique en 2012. Il s'agit d'une eau agressive après neutralisation et douce. Elle est de bonne qualité physico-chimique, en moyenne annuelle, pour l'ensemble des autres paramètres contrôlés.

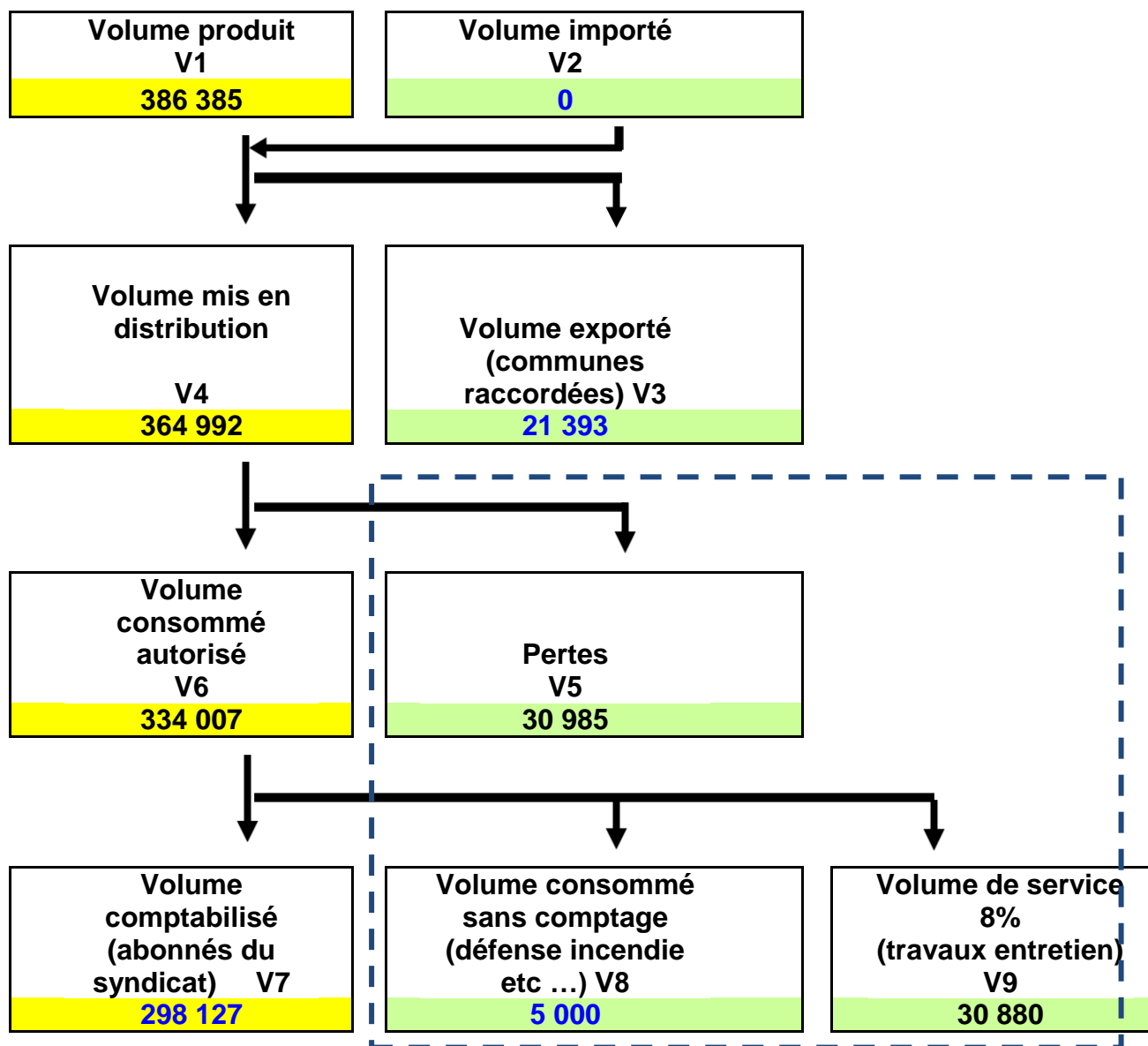
III.2 - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

		Gestion effective en totalité Oui/non	Nb. de points possibles	Nb. de points obtenus
A - Plan du réseau de collecte	Absence de plans du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte.		0	0
	Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de desserte.	Oui	10	10
	Mise à jour du plan au moins annuelle	Oui	10	10
B - Informations Sur les éléments constitutifs du réseau de distributions	Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériaux).	Oui	10	10
	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	Oui	10	10
	Localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes.	Oui	10	10
	Localisation des branchements sur la base du plan cadastral.	Oui	10	10
C - Informations sur les interventions Sur le réseau	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement des branchements	Non (inutile)	10	0
	Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement).	Non En cours de création	10	0
	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations	Non En cours de création	10	0
	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	En cours	10	10
TOTAL			100	70



Réunion du comité syndical à la station d'Uzemain

III .3 - Rendement du réseau de distribution :



LEGENDE :

Volume produit (V1) : volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau

Volume importé (V2) : volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur

Volume exporté (V3) : volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur

Volume mis en distribution (V4) : se calcule de la façon suivante : V1+V2-V3

Pertes (V5) : se calcule en faisant V6-V4

Volume consommé autorisé (V6) : se calcule de la façon suivante : V7+V8+V9

Volume comptabilisé (V7) : ce volume résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés

Volume consommateurs sans comptage (V8) : volume utilisé sans comptage par des usagers

Rendement primaire du réseau de distribution :

Se calcule de la manière suivante : (Volume comptabilisé + Volume exporté) X100 divisé par la (Production + Importation)

Pour l'année 2012, le rendement primaire est de :

82,7 %

Rendement net du réseau de distribution :

Se calcule de la manière suivante : (Volume consommé autorisé + Exportations) X 100 divisé par la (Production + Importation)

Pour l'année 2012, le rendement net est de :

91,9 %

Indice linéaire des volumes comptés :

Se calcule de la manière suivante : (Volume mis en distribution - Volume comptabilisé) divisé par le linéaire du réseau de desserte et par le nombre de jours de l'année

Linéaire compté : **190 km**

Pour l'année 2011, l'indice linéaire des volumes comptés est de :

4,8 m³/km/jour

Indice linéaire de pertes en réseau :

Se calcule de la manière suivante : (Volume mis en distribution - volume consommé autorisé) divisé par le linéaire du réseau de desserte et le nombre de jours de l'année.

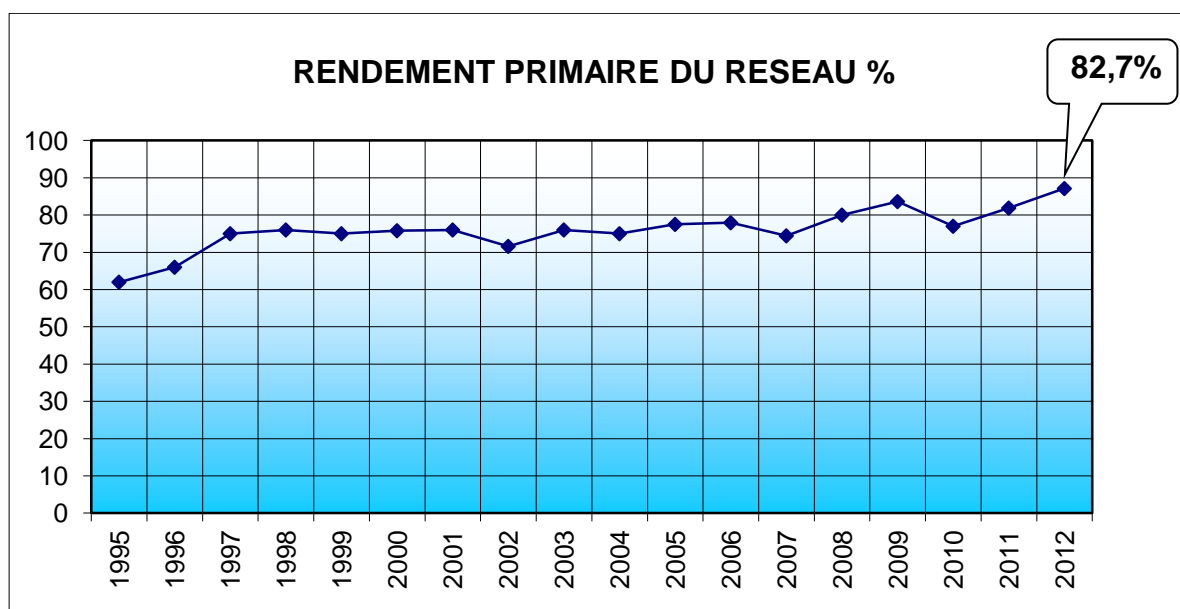
Pour l'année 2011, l'indice linéaire de perte du réseau est de :

0,37 m³/km/jour

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau:

Se calcule de la manière suivante : moyenne annuelle du linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années divisé par la longueur du réseau

1,5%



Note : En 2010 La baisse du rendement est due aux volumes d'eau utilisés lors des travaux de réfection des réservoirs.

III.4 – Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 100%



IV - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

IV.1 - Montants financiers des travaux engagés lors du dernier exercice budgétaire

Montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux :

Autofinancement du syndicat amortissements compris : **114 618 €**

Subventions du Conseil Général : **solde à réaliser en 2013.**

IV.2 – Branchements en plomb

Il n'existe pas de branchement en plomb sur le réseau du syndicat.

IV.3 – Etat de la dette

Avance de trésorerie à titre de subvention de l'agence de bassin

Rhône Méditerranée & Corse : capital à l'origine : **107 190€**

Annuité : 11 910€

Reste à amortir : **59 550€**

IV.4 – Montant des amortissements réalisés

Amortissement des investissements :

Du compte d'exploitation vers le compte recettes d'investissement : **87 220€.**

Amortissement des subventions :

Du compte recettes d'exploitation vers le compte dépenses d'investissement : **55 729€**

IV.5 – Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et ses performances environnementales

Un projet de remplacement des conduites pour améliorer la qualité de l'eau est à l'étude sur le territoire de Charmois l'Orgueilleux (la Neuve Verrerie).

Un projet d'achat et d'utilisation d'un logiciel de gestion du réseau d'adduction d'eau est à l'étude et concerne principalement l'établissement d'une cartographie, le suivi des interventions etc...

IV.6 – Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours des derniers exercices

Le programme de travaux de réhabilitation des stations de pompage s'est terminé en 2009.

Bilan financier global (pluriannuel)

Montant des travaux : 1 196 543 €

Subventions conseil général : 583 680€

Agence de bassin : 178 600€

Avance à taux 0% : 119 100€

Total des aides : 881 380€

A la charge du syndicat : 315 163€



Le programme de travaux de réhabilitation des réservoirs et de la protection de la ressource s'est terminé en 2011

Bilan financier global (pluriannuel)

Montant des travaux : 938 373 €
Subvention du conseil général : 371 596 €
Subvention de l'agence de bassin : 74 751 €
Subvention complémentaire des
Fonds de Solidarité Rurale : 214 996 €
Total des subventions : 661 343 €
A la charge du syndicat : 277 030 €
Taux global de subventions : 70,48 %



V. – ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

V.1 - Montant des abandons de créance ou de versements à des fonds de solidarité

(en application de l'article L115 -3 du code de l'Action Sociale de la Famille)

Aucun abandon de créance.

V.2 – Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisée conduites

(en application de l'article L1115-1-1 du C.G.C.T)



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
DES MONTS FAUCILLES**